

Le **CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES**



EN AVANT LA JEUNESSE !

La jeunesse est une richesse, car elle est la relève. La Ville de Saint-Martin-Boulogne l'a bien compris et c'est pourquoi, en 2017, est né le Conseil municipal des jeunes. Son but ? Donner la parole aux jeunes pour qu'ils puissent participer à la vie de la commune, proposer leurs idées et des actions à mettre en place. Le CMJ, c'est aussi l'occasion d'en apprendre plus la citoyenneté et le fonctionnement de la vie politique.

Tu as entre 8 et 17 ans ? Tu habites, es scolarisé à Saint-Martin-Boulogne ou fais partie d'une association saint-martinoise ? Alors rejoins notre équipe !

Le CMJ, c'est **des jeunes motivés à faire bouger les choses.**

Chez nous, tu es le représentant de tous les jeunes de la commune !

Mais être élu, c'est est un engagement !

Être jeune conseiller municipal, c'est s'engager à :

- Être assidu aux réunions (organisées deux fois par semaine, une semaine sur deux)
- S'investir et proposer des idées / des actions
- Être présents sur les événements municipaux (cérémonie du 14 juillet, de l'Armistice...)

Et ce, sur plusieurs années !

Les jeunes conseillers municipaux sont élus pour une durée de deux ans.

Pour plus de concret, tu découvriras dans les pages suivantes nos différentes commissions, leurs thématiques et nos actions qui en découlent. Tu pourras le voir : notre CMJ est bien dynamique !

Alors, si tu veux candidater, n'hésite pas à nous faire signe : nos coordonnées sont indiquées ci-après.



Raphaël JULES

Vice-président de la CAB
Maire de Saint-Martin-
Boulogne



Julietta PINTE

Conseillère municipale
déléguee au Conseil
Municipal des Jeunes



Aurélie DELATTRE

Coordinatrice du CMJ



Solène CONDETTE

Animatrice du CMJ

NOS MISSIONS, NOS ACTIONS

Les jeunes du CMJ organise de nombreux événements et participent à des manifestations et cérémonies municipales. Le but est de s'engager à la citoyenneté et de sensibiliser la population à travers des actions concrètes :



• Action « Ville propre » • La journée des lycéens • Marché de Pâques • Kermesses en EHPAD • Cérémonies officielles • Distribution de colis aux aînés • Création d'un journal télévisé • Collecte de jouets • Jeux de réflexion avec la police municipale et d'autres à venir... Nos jeunes ont du talent !

LES COMMISSIONS

En fonction de tes envies et de tes valeurs, tu choisiras entre quatre commissions. Si le cœur t'en dit, tu pourras aider tes camarades dans l'organisation des autres événements.



Main dans la main
(solidarité)



On est tous égaux
(égalité homme/femme)



Préserveons notre
biodiversité
(environnement)



Musclons notre
cerveau
(sport et culture)

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

- De la CE2 à 17 ans
- Habiter ou être scolarisé à Saint-Martin-Boulogne
- Ou faire partie d'une association saint-martinoise
- Envoie ta candidature par mail à cmj@ville-stmartinboulogne.fr

COMMENT NOUS CONTACTER ?

- Par mail : aurelie.delattre@ville-stmartinboulogne.fr
ou cmj@ville-stmartinboulogne.fr
- Par téléphone : 06 37 08 01 42
03 21 32 84 80

Flash le QR CODE
pour nous suivre nos
actions sur facebook

